

Intitulé de l'UE	Approche numérique I (Partie I)
Section(s)	- (2 ECTS) Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 1

Responsable(s)	Heures	Période
Grégory CAMBIER	24	Année

Activités d'apprentissage	Heures	Enseignant(s)
Initiation aux logiciels bureautiques	24h	Grégory CAMBIER

Prérequis	Corequis

Répartition des heures
Initiation aux logiciels bureautiques : 12h de théorie, 12h d'exercices/laboratoires

Langue d'enseignement
Initiation aux logiciels bureautiques : Français

Connaissances et compétences préalables

Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES
Cette UE contribue au développement des compétences suivantes
<ul style="list-style-type: none"> • Communiquer = Traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique • S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates

Acquis d'apprentissage spécifiques
Employer les outils bureautiques dans le cadre d'une communication professionnelle.

Contenu de l'AA Initiation aux logiciels bureautiques
Logiciel de traitement de texte : fonctions de base et avancées
Encodage de documents et règles de dactylographie et d'édition
Gestion des dossiers et des fichiers

Courrier électronique

Navigateur Internet

Méthodes d'enseignement

Initiation aux logiciels bureautiques : cours magistral, approche interactive, approche par situation problème, approche inductive, approche avec TIC, utilisation de logiciels, Travail en autonomie, cours sur Teams

Supports

Initiation aux logiciels bureautiques : notes de cours, notes d'exercices

Ressources bibliographiques de l'AA Initiation aux logiciels bureautiques

Word 2016, Editions ENI, 2015

Tutoriels sur internet

Microsoft online support (web)

Évaluations et pondérations

Évaluation	Note d'UE = note de l'AA
Langue(s) d'évaluation	Initiation aux logiciels bureautiques : Français

Méthode d'évaluation de l'AA Initiation aux logiciels bureautiques :

Examen pratique (100%) si évaluation en présentiel ou remise d'un travail (100%) si évaluation en distanciel.

Année académique : **2020 - 2021**